

CONCOURS EXTERNE D'ATTACHE TERRITORIAL

FEVRIER 2004

COMPOSITION DE DROIT PUBLIC

EPREUVE N° 6

Durée : 3 heures
Coefficient : 3

SUJET :

La primauté des normes communautaires
est-elle réellement assurée en droit français ?

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- Les candidat (e) s ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Si des valeurs monétaires sont exprimées dans les copies elles doivent l'être en euros.